

Dossier : E025 PISCINE DES WEPES

21/11/2025

APS

P3-E1

Notice architecturale et paysagère

Sommaire

1.	PRESENTATION DU PROJET ARCHITECTURAL	3
1.1.	EXPRESSION ARCHITECTURALE	3
1.1.1.	LE PARTI PRIS	3
1.1.2.	ORGANISATION DU PROGRAMME ET SPATIALITÉ	5
1.1.3.	MATERIALITE	9
2.	NOTICE FONCTIONNELLE	9
2.1.	SCHEMAS FONCTIONNELS	9
3.	EVOLUTIONS DU PROJET	14
3.1.	Accès administration / Club	14
3.2.	Ouverture vers le paysage depuis la zone bassin	15
3.3.	Accès au sous-sol technique bassin nordique	16
3.4.	Espaces de vestiaires [VI] :	17
3.5.	Espace bien-être	20
3.6.	Désenfumage	20
4.	NOTICE PAYSAGERE	21
4.1.	TRAITEMENT PAYSAGER	21
4.1.1.	Parti paysager	21
4.1.2.	Les talus	21



AVANTPROPOS
ARCHITECTES



4.1.3.	Les alcoves.....	21
4.1.4.	Le patio	22
4.2.	ESSENCES	22
4.2.1.	Strate couvre sols.....	22
4.1.1.	Strate arborée	23
4.1.2.	Grimpantes	24
4.2.	GESTION.....	24



AVANTPROPOS
ARCHITECTES



1. PRESENTATION DU PROJET ARCHITECTURAL

1.1. EXPRESSION ARCHITECTURALE

1.1.1. LE PARTI PRIS

Introduction

Le projet d'extension de la piscine des Weppes s'inscrit avec justesse et respect dans son site, en veillant à préserver l'harmonie avec le bâtiment existant.

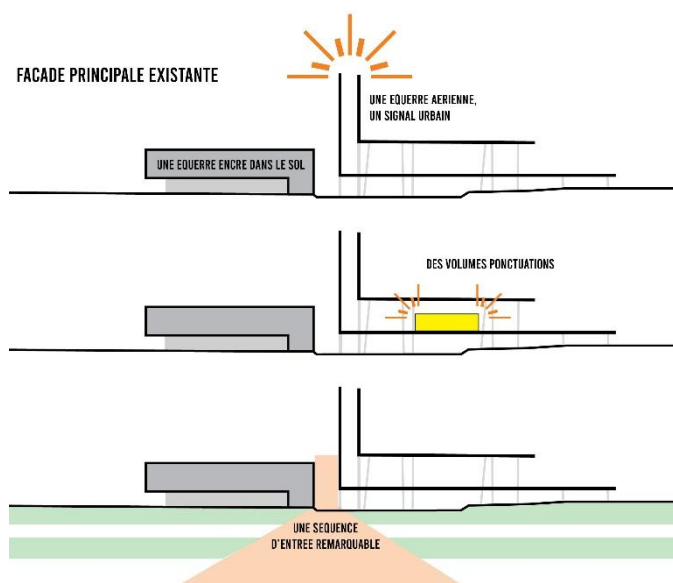
Le langage architectural des nouvelles constructions reprend les codes formels et matériaux de l'édifice d'origine, tout en s'en inspirant librement avec sensibilité.

Cette approche permet de renforcer la cohérence d'ensemble tout en affirmant l'identité renouvelée de l'équipement. L'extension vient ainsi souligner le rôle structurant de la piscine en tant qu'équipement public majeur de la ville, en affirmant sa présence dans le paysage urbain et en valorisant son statut au cœur de la vie locale.

Depuis la façade principale, la volumétrie de la piscine existante repose sur la composition de deux volumes complémentaires formant des équerres et dont le dialogue spatial et fonctionnel structure l'ensemble du bâtiment. Le premier volume, ancré dans le sol, accueille les locaux sociaux, les vestiaires et la cafétéria. Il se caractérise par son opacité, sa compacité et son rôle de socle protecteur.

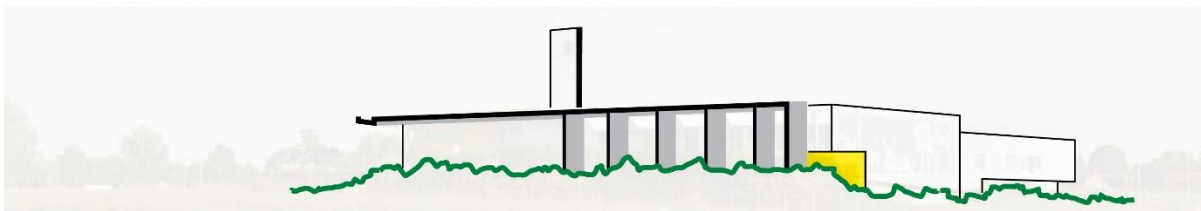
En contraste, le second volume, également en forme d'équerre, s'élève avec légèreté, se détachant du sol et s'ouvrant largement sur l'extérieur. Il abrite les bassins, fonctions principales du programme, et affirme cette vocation par une architecture tournée vers la lumière et le ciel. Par son élévation et son orientation, ce volume devient un totem identifiable, un signal fort dans le paysage urbain, soulignant la dimension emblématique de l'équipement au sein de la ville.

C'est dans la tension entre ces deux entités, au creux d'une faille interstitielle, que s'installe l'entrée principale : un espace de transition à la fois lisible et symbolique, qui articule les deux univers du bâtiment.



AVANTPROPOS
ARCHITECTES





La façade sud de la piscine est, quant à elle, rythmée par une série de grandes arches en béton, qui constituent l'un des éléments architecturaux les plus marquants du bâtiment. Ces voûtes, largement dimensionnées, ont été conçues pour faire office de brise-soleil, en filtrant la lumière tout en limitant les apports solaires directs sur les plages et le bassin sportif. Elles permettent ainsi de créer des zones ombragées agréables tout au long de la journée, tout en cadrant des vues sur l'extérieur. Ce dispositif allie performance climatique et expression architecturale forte.

L'insertion du projet

Le projet d'extension s'inscrit dans le prolongement naturel des intentions sensibles portées par la composition existante. Nous proposons la création d'une troisième équerre, destinée à accueillir le toboggan aquatique et son escalier d'accès.

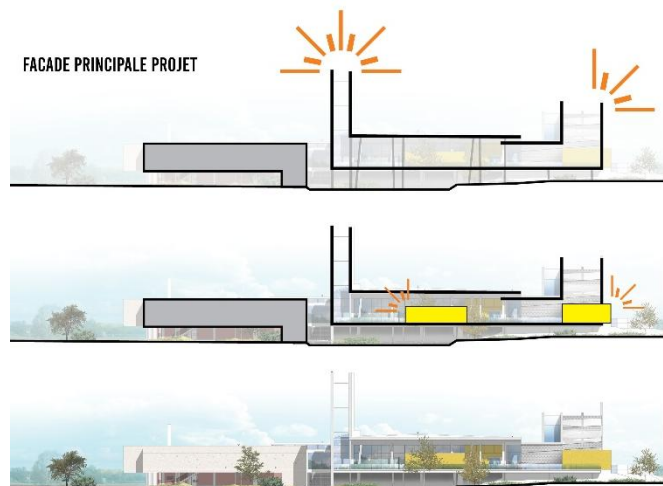
Ce nouveau volume s'affirme comme le miroir de l'équerre formée par le hall des bassins et le totem architectural de la piscine actuelle. Il reprend les codes, notamment l'utilisation de grands bandeaux en béton qui cadrent et magnifient les usages qu'ils abritent. Par son expression architecturale, ce volume prolonge et enrichit le langage du bâtiment tout en affirmant une fonction résolument ludique.

Le toboggan devient ainsi un second signal dans le paysage, complémentaire du totem d'origine, mais orienté différemment : non plus en dialogue avec la séquence d'entrée, mais en relation directe avec le lointain, ouvrant la piscine vers son environnement étendu.

Cette orientation spécifique renforce la diversité des usages et des perceptions du site. Nous verrons également que l'implantation de cette nouvelle équerre permet d'offrir une identité claire et dynamique à la piscine, notamment depuis l'extension du bassin nordique.

Sous les grands bandeaux en béton qui structurent l'architecture de la piscine, des volumes en enduit jaune viennent discrètement se glisser. Opaques, plus introvertis, ils accueillent des fonctions secondaires telles que les locaux de stockage. Ces volumes, ponctuant les façades, apportent des rythmes et des pleins au sein d'un ensemble largement ouvert et vitré, en renforçant la lisibilité des usages. Ce langage subtil est également repris dans l'architecture des extensions.

Nous verrons par exemple que le local de stockage extérieur du bassin nordique, couplé à un accès technique pour l'entretien des terrasses, vient s'implanter de manière fluide sous le volume du toboggan, dans la continuité naturelle de cette écriture architecturale. Ce principe sera également repris dans l'extension arrière destinée à accueillir l'espace bien-être.



AVANTPROPOS
ARCHITECTES

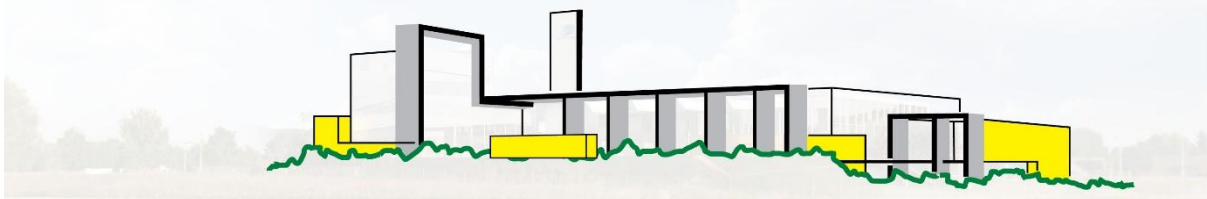


ORFÈGE
Cabinet de management de l'acoustique®



Cette cohérence d'ensemble permet de fédérer l'existant et le projet dans une même logique architecturale, à la fois fonctionnelle et expressive.

Enfin, l'extension du bassin nordique prendra appui sur l'architecture des arches en béton qui composent la façade sud. Ces arches en béton, initialement conçues comme de simple brise-soleil, révèlent une qualité spatiale forte que nous avons choisi de valoriser pleinement dans le projet. Elles deviennent un motif structurant, guidant la conception des nouveaux espaces.



1.1.2. ORGANISATION DU PROGRAMME ET SPATIALITÉ

Le bassin nordique

L'extension du bassin nordique extérieur s'inscrit dans une volonté de continuité forte avec le bassin sportif intérieur. Les deux bassins ont été alignés selon un axe commun, partageant des proportions similaires, afin d'instaurer une relation directe, lisible et fluide entre intérieur et extérieur. Le bassin nordique est conçu à la même altimétrie que la halle du bassin sportif, ce qui permet d'éviter toute rupture dans les parcours.

Aucun jeu de marches ou de rampes ne vient perturber cette transition : c'est une continuité spatiale assumée, qui renforce l'unité du lieu tout en valorisant l'usage fluide et intuitif des espaces de baignade. Cette relation est également soulignée par une mise en symétrie entre les deux bassins, mise en scène par les arches en béton existantes, qui cadrent des vues et instaurent un jeu de vis-à-vis saisissant. Ces percées visuelles créent une profondeur supplémentaire et affirment le lien architectural et symbolique entre les deux entités aquatiques.

L'opération d'extension est aussi l'occasion de redonner un rôle central aux arches en béton existantes, initialement conçues comme de simple brise-soleil. Nous avons perçu dans leur spatialité une qualité architecturale forte, jusque-là sous-exploitée, et avons souhaité la révéler pleinement.

Ainsi, les plages de la piscine sont désormais aménagées sous ces arches, qui deviennent de véritables alcôves abritant les zones de transats. Elles offrent ombre, intimité et cadre sur le paysage, tout en conférant une atmosphère singulière à ces espaces de repos.

Mais au-delà de leur rôle protecteur, ces arches structurent désormais toutes les séquences de transition du projet. On les traverse pour passer d'un bassin à l'autre, de l'intérieur vers l'extérieur. Même le chenal aquatique menant au bassin nordique s'y glisse, prolongeant l'eau à travers l'architecture.

Chaque passage devient une expérience, une mise en scène du parcours baigneur. Ces successions de franchissements créent un effet presque cinématographique : les arches rythment la découverte du lieu, orchestrant des séquences visuelles et sensorielles.

Les façades donnant sur le bassin nordique extérieur prolongent naturellement le rythme et l'écriture des arches en béton existantes. Ce vocabulaire architectural devient le fil conducteur de l'extension, assurant une continuité formelle et structurelle entre les différents éléments du projet. La résille métallique enveloppant le toboggan aquatique trouve son assise dans une nouvelle arche en béton, conçue comme un écho contemporain aux voûtes d'origine.



Cette arche ne se limite pas à une fonction structurelle : elle cadre le toboggan avec précision, le mettant en scène comme un objet architectural à part entière. Placée frontalement dans l'axe du bassin nordique, elle devient un point de focale fort, une figure de proue de la façade.

Par sa position et son dessin, elle capte le regard, structure la perspective et renforce le caractère remarquable de l'équipement, tout en s'inscrivant dans une continuité harmonieuse avec le langage architectural du projet.

Au fond des plages du bassin nordique (à l'Est), une passerelle permet de rejoindre l'espace bien-être, conçu comme une séquence à part entière dans le parcours du baigneur. Fidèle à la logique architecturale du projet, cette passerelle s'inscrit encore une fois dans la continuité du langage des arches. Elle traverse une série de nouvelles voûtes contemporaines, pensées comme des éléments porteurs, mais aussi comme des filtres visuels.

Ces arches réinterprétées jouent un rôle subtil de transition : elles préservent l'intimité de l'espace bien-être tout en maintenant une porosité maîtrisée avec les plages du bassin. Par leur présence, elles créent un seuil, une respiration architecturale, qui marque le passage



AVANTPROPOS
ARCHITECTES

bérin

étamine

ORFÈGE
Cabinet de management de l'acoustique®

NJC
économie

vers un univers plus calme, plus introspectif. Ainsi, le motif de l'arche se décline ici dans une fonction sensible, au service du confort et de l'expérience des usagers.

Le toboggan aquatique

Le toboggan aquatique est conçu comme l'une des nouvelles attractions phares de l'établissement. Son implantation a été pensée avec soin pour renforcer à la fois sa visibilité et sa cohérence avec l'organisation générale du site.

Nous proposons d'implanter l'accès au toboggan, son bassin de réception ainsi que son escalier, dans l'axe de l'entrée principale de la halle bassins existante. Ce positionnement permet de le rendre immédiatement repérable depuis la sortie des vestiaires.



Le toboggan vient prendre place sur la terrasse du solarium existant, à une altimétrie équivalente à celle des bassins d'apprentissage et d'activités, assurant ainsi une continuité d'usage fluide.

Pour lui conférer une identité forte, il est traité dans une couleur jaune vif, assumée et visible depuis les abords du site. Son escalier d'accès, également jaune, accompagne sa silhouette avec des lignes courbes qui épousent celles du toboggan, jusqu'à donner l'impression d'un ensemble unifié, sculptural et dynamique. Cette continuité formelle renforce son impact visuel et sa lisibilité, tout en affirmant clairement sa vocation récréative.

Enfin, le toboggan joue aussi un rôle de belvédère sur le site. Depuis son sommet, situé dans l'axe du bassin nordique, il offre une vue dégagée et remarquable sur les horizons lointains.

Avant de s'élancer dans le tube, l'utilisateur est invité, l'espace d'un instant, à marquer une pause, à contempler le paysage. Cette séquence, à la fois simple et sensible, renforce la dimension expérientielle de l'équipement : le toboggan n'est plus seulement un jeu, mais aussi un moment suspendu, une mise en perspective sur l'environnement qui l'accueille.



AVANTPROPOS
ARCHITECTES



L'espace bien-être



L'extension située à l'arrière du bâtiment, en façade Est, accueille deux nouveaux programmes : l'espace bien-être et le local dédié à l'association. Leur accès a été pensé de manière autonome, distinct du parcours des baigneurs, afin d'en garantir la lisibilité et la fluidité.

Dans la continuité de l'existant, cette extension prolonge la faille centrale qui structure aujourd'hui l'entrée du bâtiment. Ce prolongement offre une perspective naturelle depuis le hall principal, rendant l'accès à l'espace bien-être évident et direct.

Ce futur pôle d'attractivité trouve ainsi une place claire dans l'organisation générale du site. Le réaménagement de l'accueil, désormais doté d'une vue élargie sur les différents points d'entrée, permet la mise en place d'un contrôle d'accès efficace et rationalisé, au service des nouveaux usages.

L'espace bien-être a été conçu selon un principe de marche en avant rigoureuse, garantissant un parcours fluide, lisible et apaisant pour les usagers. À l'intérieur, des lignes courbes et généreuses accompagnent naturellement la transition d'un espace à l'autre, contribuant à une atmosphère douce et enveloppante.

Une attention particulière a été portée à la confidentialité et à la tranquillité de ces lieux, volontairement tenus à l'écart de la halle bassins. Pour préserver cette intimité, une façade en maille métallique filtre les vues et tamise la lumière en provenance des zones de baignade, tout en créant une séparation élégante.

En revanche, l'espace bien-être s'ouvre largement sur le paysage à l'est et au sud, offrant des vues apaisantes et une grande luminosité naturelle. Les volumes sont généreusement dimensionnés afin d'instaurer un cadre rassurant, confortable et propice à la détente.

L'extension des vestiaires

L'extension des vestiaires individuels a été pensée pour renforcer la fluidité et le confort d'usage. Les nouvelles cabines et casiers viennent s'implanter en dérivation du cheminement principal existant. Cette organisation permet de mieux répartir les flux au sein des vestiaires, en évitant les zones d'engorgement et en améliorant la qualité de circulation. L'expérience utilisateur s'en trouve ainsi optimisée, dans le respect de la logique de marche en avant déjà mise en place.



AVANTPROPOS
ARCHITECTES



1.1.3. MATERIALITE

Les choix de matérialité opérés sur l'ensemble du projet s'inscrivent dans une volonté de continuité avec l'existant, tant dans la perception extérieure du bâtiment que dans les ambiances intérieures. Le bâtiment d'origine dispose déjà d'un langage architectural riche et d'une identité affirmée, que nous avons souhaité prolonger avec cohérence et respect.

L'usage du béton brut, du verre et de l'enduit jaune s'impose naturellement, en écho aux matériaux fondateurs de l'architecture actuelle. À l'intérieur, les extensions — notamment les vestiaires individuels et le hall de réception du toboggan — reprendront des finitions de sols, murs et plafonds similaires à celles du bâtiment d'origine, assurant ainsi une continuité visuelle et sensorielle dans les parcours des usagers.

Nous avons toutefois souhaité affirmer l'identité propre des deux nouveaux programmes que sont l'espace bien-être et le toboggan.

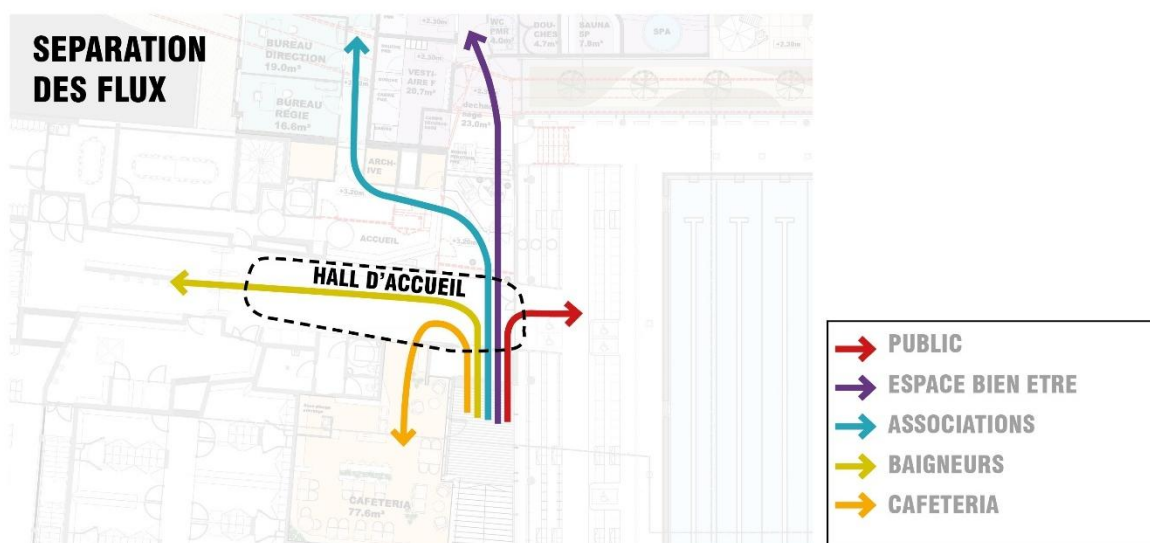
Bien qu'en dialogue étroit avec l'architecture existante, ces extensions se distinguent par l'usage d'une maille métallique, qui introduit une texture contemporaine tout en reprenant les teintes et nuances déjà présentes sur le site.

Cette maille joue un rôle multiple : elle agit comme un filtre visuel, permettant d'inscrire le toboggan dans une géométrie maîtrisée et plus intégrée, tout en conférant une certaine discrétion à l'espace bien-être. Ce dispositif architectural subtil permet d'exprimer la singularité de ces nouveaux usages, tout en s'inscrivant dans une continuité harmonieuse avec le bâtiment d'origine.

2. NOTICE FONCTIONNELLE

2.1. SCHEMAS FONCTIONNELS

Séparation des flux à l'entrée



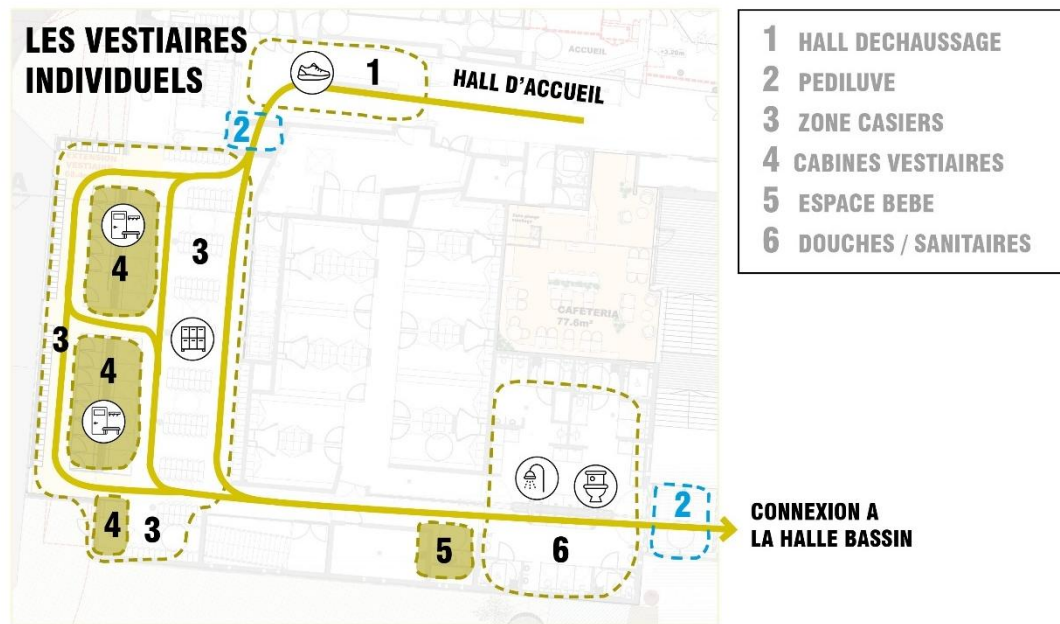
Le premier atout fonctionnel du projet réside dans la séparation claire et efficace des flux. Dès l'entrée dans la piscine, chaque entité — grand public, espace bien-être, association — est lisible et facilement identifiable. Cette organisation permet d'orienter les usagers de manière intuitive, de fluidifier les circulations, et d'optimiser les conditions d'accueil. Elle constitue le socle d'un fonctionnement cohérent, évolutif et adapté à la diversité des publics.



AVANTPROPOS
ARCHITECTES

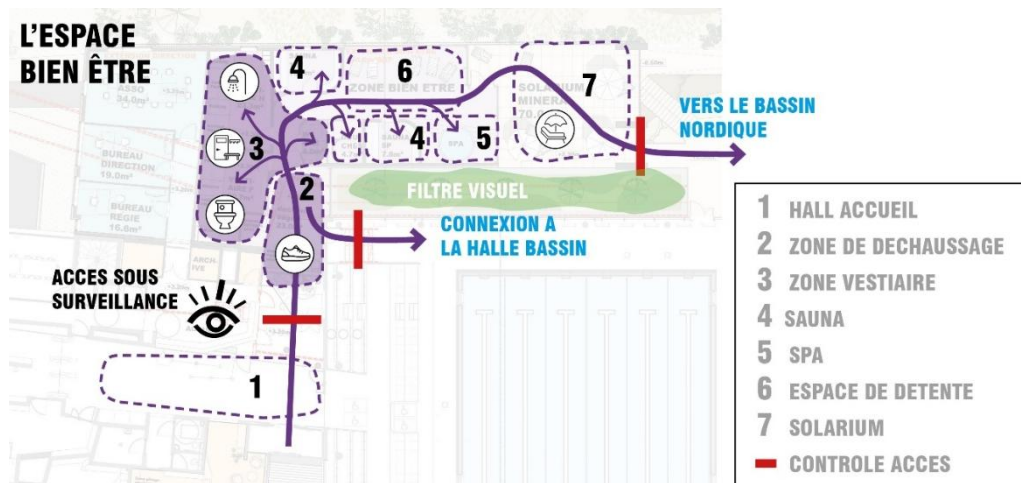


L'extension des vestiaires



L'extension des vestiaires propose une grande porosité dans le parcours de marche en avant, permettant une circulation fluide. Les aménagements ont été conçus en cohérence avec l'organisation existante des casiers, cabines et douches, afin d'en prolonger naturellement la logique fonctionnelle.

L'espace bien être



Les points forts de notre proposition pour l'espace bien-être reposent sur une série d'éléments articulés autour du confort, de la clarté des usages et de la qualité spatiale. Le projet bénéficie de connexions directes et fluides avec les zones de bassins, tout en s'ouvrant largement sur l'espace du solarium pour offrir lumière naturelle et vues apaisantes.

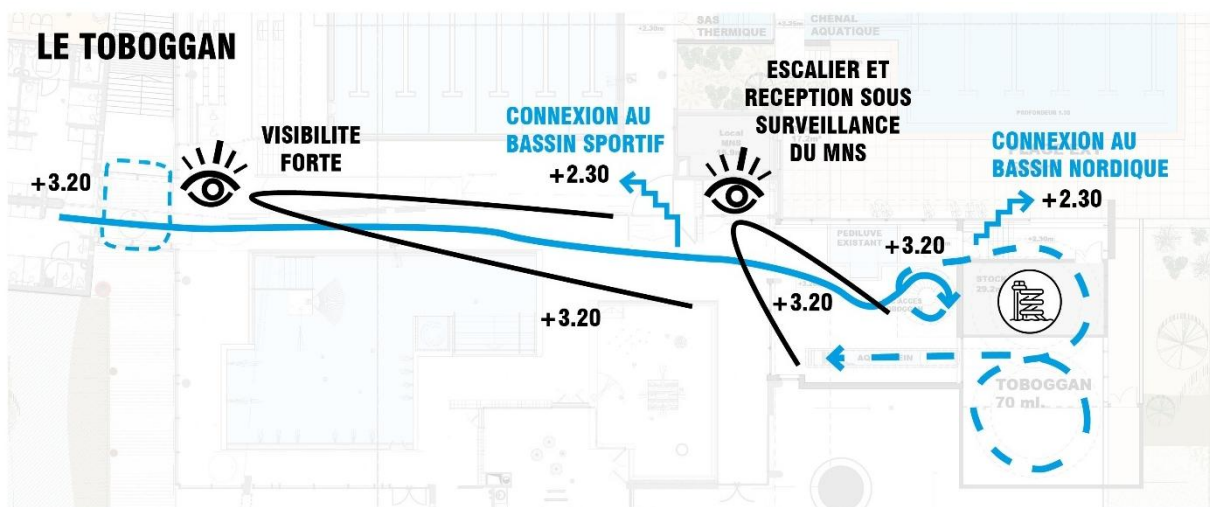
La filtration des vues depuis la halle bassins, assurée par un dispositif de maille métallique, permet de préserver l'intimité et le calme de cet espace. Enfin, un contrôle d'accès efficace, intégré au réaménagement de l'accueil, garantit une gestion simple et claire des différents flux.



AVANTPROPOS
ARCHITECTES



Le toboggan



Pour le toboggan, notre réponse allie fonctionnalité, visibilité et cohérence dans l'organisation des espaces. La conception permet une surveillance optimale par le maître-nageur, assurant la sécurité des usagers à chaque étape du parcours.

L'espace du toboggan est également visible dès l'entrée dans la halle bassins, renforçant son attractivité et son rôle central dans l'équipement. L'escalier d'accès, fluide et lisible, guide naturellement les usagers jusqu'à la zone de réception.

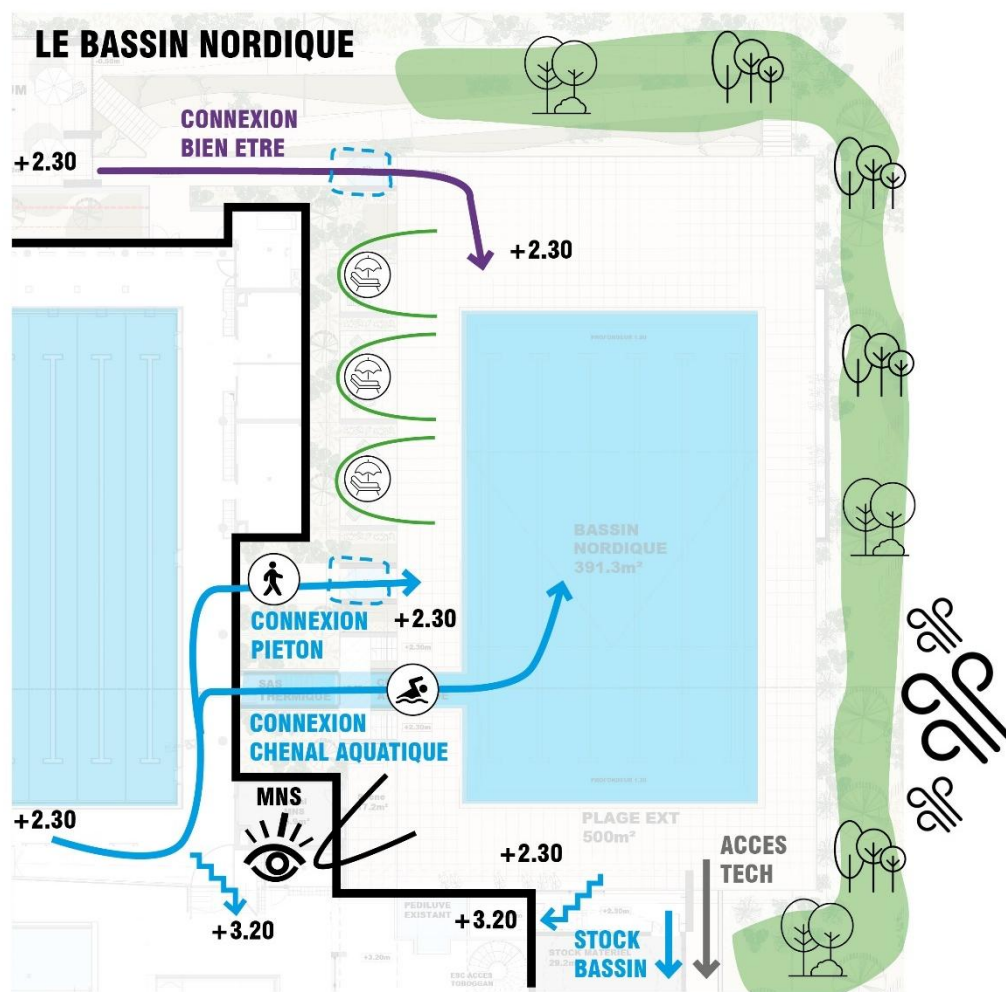
Placé au cœur du projet, le toboggan assure l'articulation entre les différents bassins — apprentissage, activités, sportif et bassin nordique — et devient ainsi un véritable lien fonctionnel et symbolique entre les pôles du complexe.



AVANTPROPOS
ARCHITECTES



Le bassin nordique



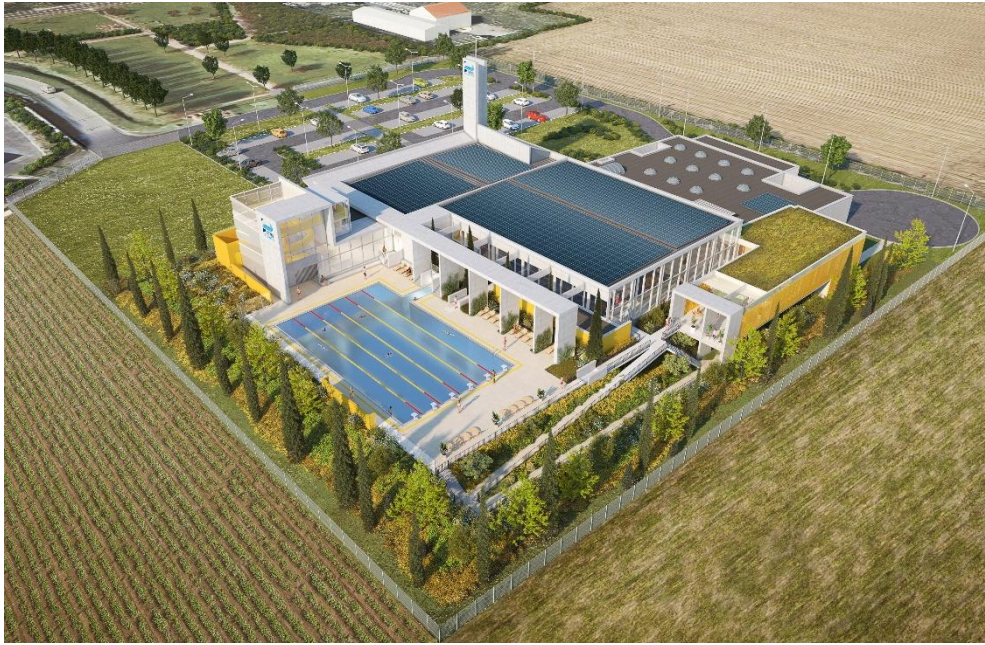
Le projet établit des liaisons fortes et directes entre la halle du bassin sportif et le bassin nordique extérieur, afin de garantir une continuité d'usage et de surveillance optimale. La sécurité des baigneurs restant une priorité, une attention particulière a été portée à l'organisation des vues et des postes de contrôle.

Ainsi, le poste du maître-nageur est prolongé vers l'extérieur par une plateforme couverte, spécifiquement conçue pour permettre une observation confortable et efficace du bassin nordique. Cette disposition assure une surveillance permanente et renforce la cohérence fonctionnelle entre les espaces intérieurs et extérieurs.



AVANTPROPOS
ARCHITECTES





AVANTPROPOS
ARCHITECTES



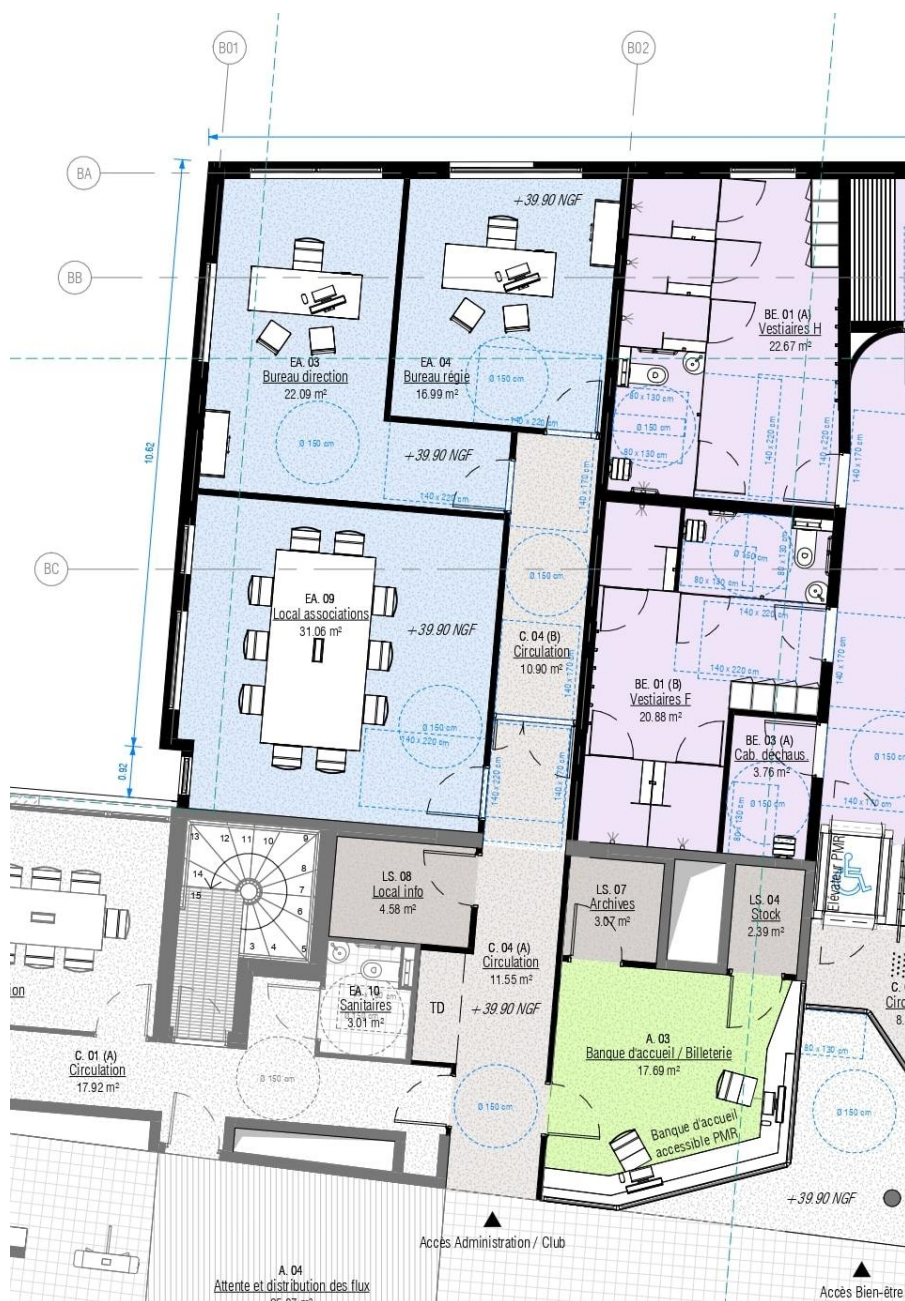
3. EVOLUTIONS DU PROJET

3.1. Accès administration / Club

Un cloisonnement a été ajouté pour refermer et sécuriser la zone accueil vis-à-vis des extérieurs (club et association).

Le local stock contient le coffre ainsi qu'une table pour compter la caisse.

Bien que cette partie du bâtiment soit en ERT, l'accessibilité au bureau de direction a été amélioré suite aux remarques MOA



AVANTPROPOS
ARCHITECTES



3.2. Ouverture vers le paysage depuis la zone bassin

Deux versions ont été proposées à la MOA, en cours d'arbitrage

Version 1 : un large percement dans le bardage tout en conservant une hauteur de bardage suffisante pour le garde-corps



Version 2 : plusieurs percements toute hauteur avec garde-corps vitré



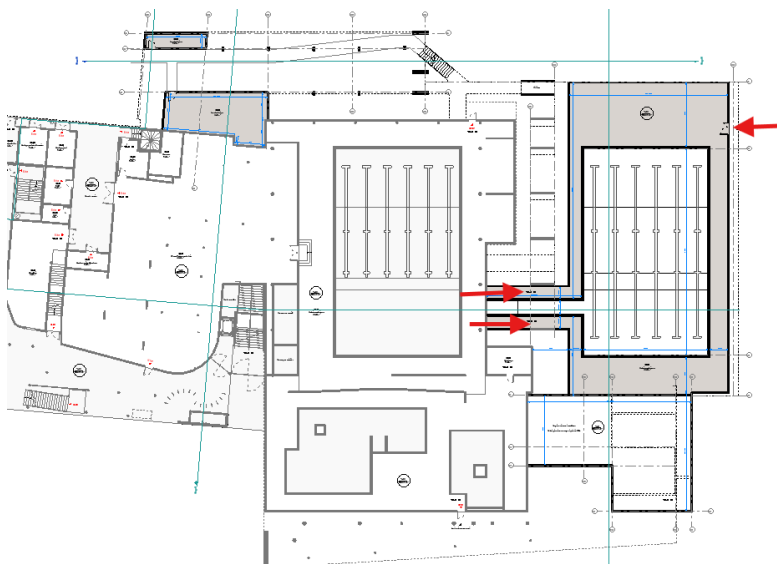
AVANTPROPOS
ARCHITECTES



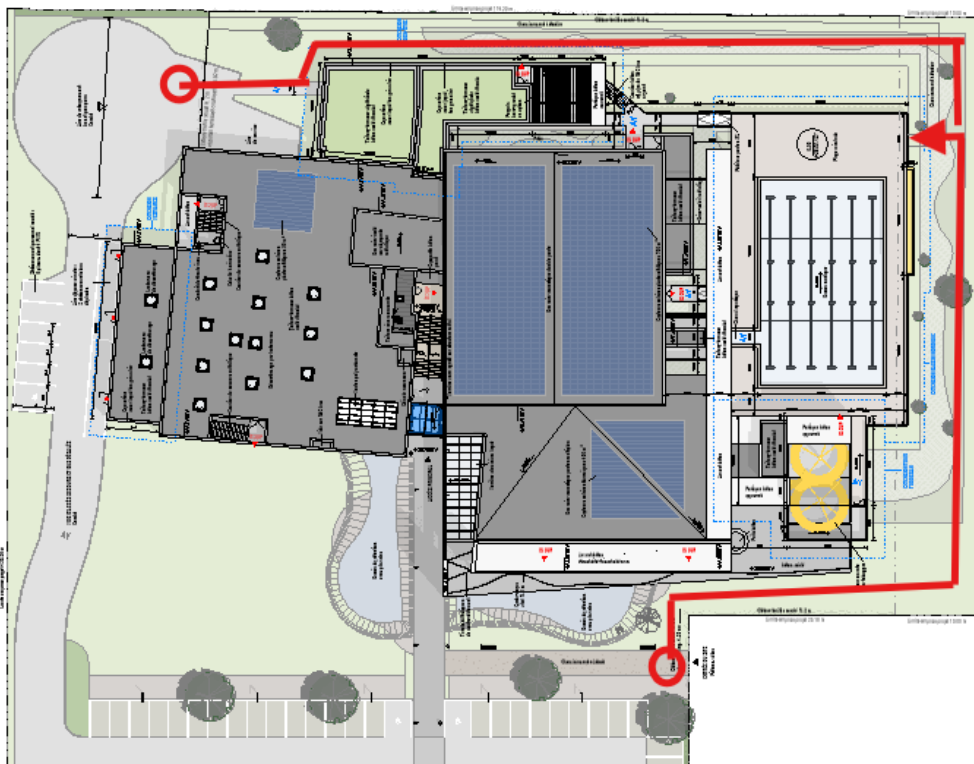
3.3. Accès au sous-sol technique bassin nordique

Dans cette version nous proposons de profiter du terrassement du bassin nordique et de sa plage pour y implanter les locaux techniques créés. Les filtres et LT se trouvent au bout du bassin nordique. L'espace entre le bassin et le toboggan servira aux lignes d'eau.

Les accès sont en cours d'étude. Des liaisons intérieures seront prévues depuis le sous-sol technique existant. Une liaison extérieure est à prévoir.



Deux cheminements sont possibles : en cours d'étude par le BE VRD et Traitement d'eau



AVANTPROPOS
ARCHITECTES



ORFÈGE
Cabinet de management de l'acoustique®



3.4. Espaces de vestiaires [VI] :

Le présent tableau reprend les règles et recommandations applicables et appliquées au projet (mis à jour suite au nombre réel des casiers et suite à la réunion ARS du 14.11.2025)

Projet : **797** casiers (dont 284 grands et 513 petits), **37** cabines, **15** sanitaires (1 wc = 2 urinoirs) et **28** douches

		REGLE	SURFACE	CALCUL FMI	FMI SELON TYPE
F.M.I.					
PISCINE COUVERTE	BASSIN SPORTIF	1 personne / m² de plan d'eau	375 m²	375 personnes	497 personnes
	BASSIN D'APPRENTISSAGE	1 personne / m² de plan d'eau	122 m²	122 personnes	
	BASSIN PETITE ENFANCE		50 m²	/	
PISCINE PLEIN AIR	BASSIN NORDIQUE (y compris chenal aquatique)	3 personnes / 2 m² de plan d'eau	391,3 m²	587 personnes	587 personnes
				TOTAL	1 084 personnes
		REGLE	CALCUL SELON LA REGLE	ETAT EXISTANT	ECART (REGLE / ETAT EXISTANT)
RECOMMANDATION PROGRAMME					
CASIERS		75% de la FMI	813	369	-444
DONT GRANDS CASIERS		1/3 de grands casiers	271	284	+13
DONT PETITS CASIERS		2/3 de petits casiers	542	85	-457
CABINES		FMI/20 > x > FMI/30	entre 37 et 55	20	-17
REGLEMENTATION					
SANITAIRES			14	13	-1
PISCINE COUVERTE		FMI/80	14	13	-1
PISCINE PLEIN AIR		FMI/100			
DOUCHES			28	22	-6
PISCINE COUVERTE		6 + F/50	28	22	-6
PISCINE PLEIN AIR		1 douche / 50 personnes			
		ETAT EXISTANT CONSERVE	NEUF CREE	ETAT PROJETE	ECART (REGLE / ETAT PROJETE)
PROPOSITION PROJET					
CASIERS		316	+481	797	-16
DONT GRANDS CASIERS		267	+17	284	+13
DONT PETITS CASIERS		49	+464	513	-29
CABINES		16	+21	37	+0
SANITAIRES		13	+2	15	+1
DOUCHES		22	+6	28	+0



AVANTPROPOS
ARCHITECTES





La proposition de réorganisation zone vestiaire / sanitaire (plan du 03.11.2025) a été validée avec remarques :

La MOA préférerait deux urinoirs à la place du wc ajouté dans la zone sanitaire homme -> sous réserve de validation de l'ARS -> adapté pour le rendu APS

- Espace bébé et espace douche ok
- Surface stock / entretien ok
- Nombre de casiers ok
- Réutilisation d'espace implantation des sanitaires demandés ok

La MOE indique avoir relevé 369 casiers dont 85 petits et 284 grands. Ce nombre est différent de celui du programme (390 dont 138 petits et 252 grands)

- La MOA indique ne pas émettre de réserve si le nombre de casiers proposé diffère de +/- 20 par rapport aux recommandations du programme et valide le plan proposé.
- Après vérification le nombre de casier est de 369 casiers dont 85 petits et 284 grands

Réunion ARS / MOA / MOE du 14/11/2025 :

FMI :

Il a été évoqué que le bassin petite enfance pourrait être pris en compte dans le calcul de la FMI.

Pour rappel le bassin petite enfance n'avait pas été pris en compte pour le calcul de la FMI lors de la construction de la piscine.

Cette fréquentation représente 50 personnes (suivant calcul 1 personne / m² de plan d'eau)

Question pour la MOA : Est-ce que le bassin petite enfance est utilisé simultanément avec les autres bassins ?

Si non, nous pouvons justifier qu'il ne rentre pas en compte dans le calcul. (Précision à apporter pour pièces PC)

Sanitaires et douches :

L'entretien avec l'ARS a permis de confirmer que les calculs des sanitaires et douches se font suivant la réglementation d'une piscine couverte, bien que l'équipement soit mixte (couvert et extérieur), car l'exploitation du bassin nordique est maintenu l'hiver.

L'ARS a aussi confirmé qu'un cabinet d'aisance vaut pour deux urinoirs.



AVANTPROPOS
ARCHITECTES



L'ARS valide dans l'état les plans proposés mais remarque que la marche en avant n'est pas optimale. Dans la logique les gens vont d'abord aux wc puis aux douches. Dans le projet, le positionnement des nouvelles douches se trouve avant la série de wc.



Plan of the first floor of the 'Maison de la Vieillesse'. The plan shows a circulation area (22.12 m²) and a kitchen area (14.00 m²). The plan also shows a dining area (14.00 m²) and a living area (14.00 m²). The plan includes dimensions for various rooms and areas.

WC + douche PMR

2 urinoirs

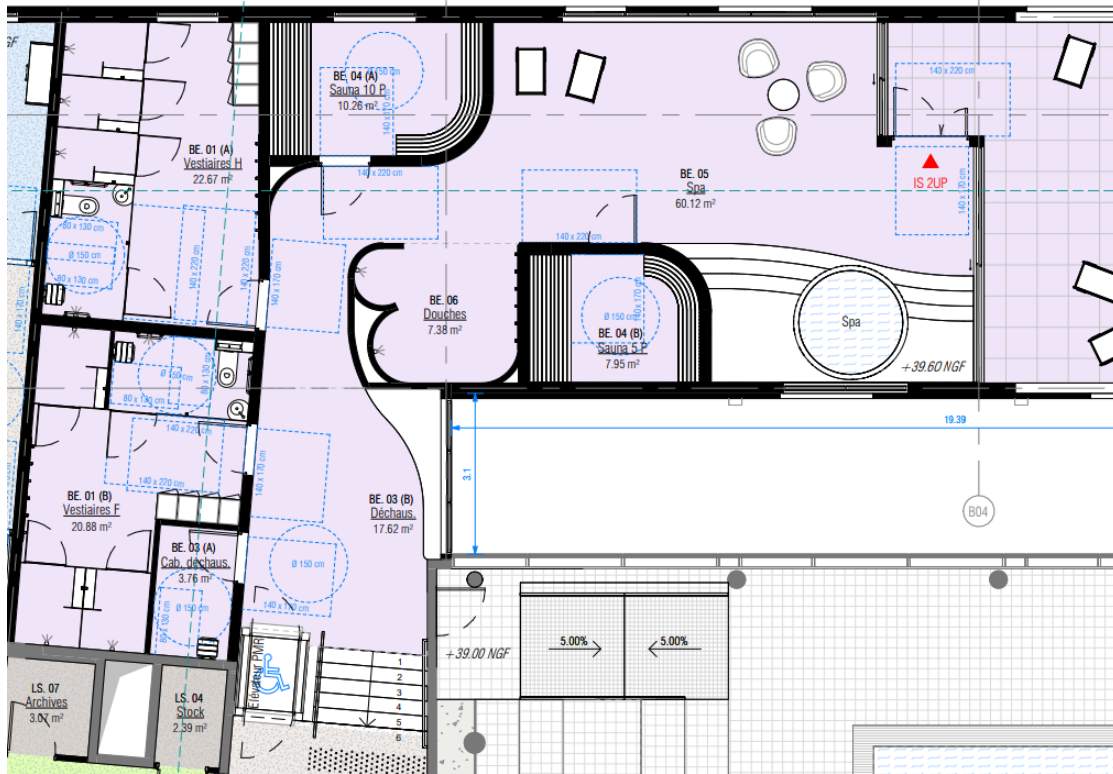
6 douches


 AVANTPROPOS
ARCHITECTES
 


 Cabinet de management de l'acoustique®
 

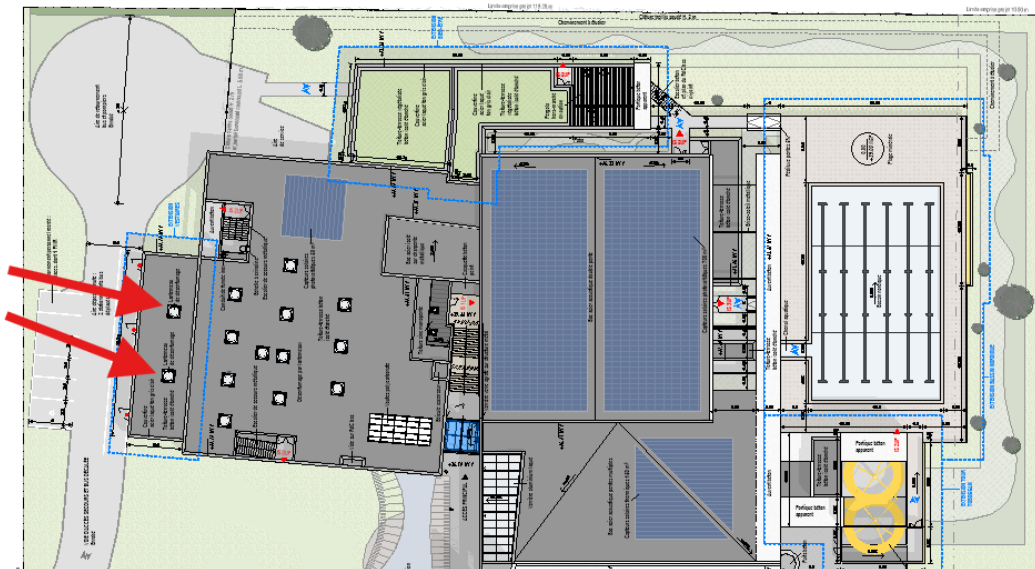
3.5. Espace bien-être

Dans une logique de marche en avant, nous proposons de supprimer le WC PMR au niveau de la circulation et d'inclure un wc/douche PMR par bloc de vestiaire (H/F). Nous proposons donc : 1 wc/douche PMR + 3 cabines douches. Les cabines de douches sont équipées d'une douche, d'une patère, d'une assise et d'un séparatif.



3.6. Désenfumage

Deux lanterneaux de désenfumage de 1m40*1m40 sont ajoutés au niveau de la zone vestiaire, cette hypothèse sera à confirmer par le bureau de contrôle.



AVANTPROPOS
ARCHITECTES



4. NOTICE PAYSAGERE

4.1. TRAITEMENT PAYSAGER

4.1.1. Parti paysager

L'aménagement paysager s'articule autour d'un parti pris fort, écho à la monumentalité architecturale de la piscine, où des lignes directrices affirmées structurent l'espace. Un dialogue s'instaure avec la verticalité ambiante, tant architecturale que naturelle, grâce à la présence élancée des cyprès. Par ailleurs, une harmonie colorée est recherchée à travers un camaïeu subtil de verts et de jaunes, créant ainsi une résonance visuelle entre le bâtiment et son environnement.

Le projet paysager se conçoit comme une réponse double, à la fois technique et esthétique. La stabilisation des talus est assurée par la sélection de plantes dotées d'un système racinaire puissant. Sur le plan visuel, le choix s'est porté sur des végétaux attrayants en toutes saisons, capables d'animer le site par la diversité de leurs couleurs, de leurs floraisons et la présence de leur feuillage persistant. De plus, le choix de plantes faciles à cultiver, rustiques et économes en eau garantit un entretien minimal.

4.1.2. Les talus

L'aménagement des talus est confronté aux principales problématiques suivantes : stabiliser les terres et limiter le lessivage, ne pas avoir besoin de les entretenir, créer un masque visuel esthétique vers le bâtiment de logistique voisin.

Pour répondre à ces problématiques, nous proposons de limiter les zones engazonnées à tondre uniquement aux parties haute et basse du talus qui seront plus planes et de planter les zones pentées par des sous-arbrisseaux rampants (*Helianthemum nummularium*, *Hypericum calycinum*) dont le système racinaire maintiendra efficacement les terres. Leur feuillage persistant et leur jolie floraison jaune estivale assurera un couvert végétal efficace toute l'année.

Une strate arborée haute composée de *Ginkgo biloba* et de *Cupressus sempervirens* 'Stricta' est plantée en point bas de talus. Les Ginkgo se pareront de jaune d'or à l'automne, tandis que les Cyprès d'Italie garderont leur vert profond toute l'année. Ces derniers créent des verticalités dans le projet grâce à leur élancement. Cette strate haute est ponctuée d'une strate arborée persistante plus basse et plus dense avec des teintes vert profond pour les Ligustrum et des teintes plus dorées grâce aux *Cupressus macrocarpa* 'Goldcrest'.

Des massifs arbustifs sont créés le long des plages, en point haut de talus pour un effet cocon. Très décoratifs, ils apportent tantôt une floraison hivernale (*Hamamelis*), tantôt une floraison printanière (*Cytisus*, *Mahonia*), tantôt un feuillage persistant (*Mahonia*).

Le talutage de rampe à l'Est du site, plus pentu et contraint, est planté de 3 arbustes *Ptelea trifoliata* qui seront capables de s'épanouir dans cette zone difficile tout en apportant du rythme et du volume sur ce cheminement.

4.1.3. Les alcoves

Les alcoves des plages sont imaginées comme des écrans de verdure et tranquillité. Malgré une situation contrainte (géométrie des parterres, couverture des arcades), des végétaux adaptés sont plantés et garantissent un certain volume de végétal.

On y retrouve les *Mahonia* et les Cyprès d'Italie qui sont persistants et ainsi restent verts toute l'année, complétés de *Physocarpus* qui possèdent un feuillage caduc doré très décoratif ainsi qu'une floraison estivale. Des plantes grimpantes viennent animer la première moitié des colonnes d'arcades avec des *Trachelospermum* et leur floraison estivale très parfumée au Sud et du lierre panaché à faible développement au Nord.

Des *Genista pilosa* font office de couvre-sol au plus proche des plages tandis que le reste de la surface est couverte de paillage pour un entretien limité et un rendu soigné de cette zone plutôt difficile pour les végétaux bas car peu éclairée et peu soumise à la pluie.



AVANTPROPOS
ARCHITECTES



4.1.4. Le patio

Véritable tableau à contempler depuis la halle bassin, le patio se veut minimaliste et architecturé grâce à l'alignement de cyprès et la plantation rase contrastée entre les *Genista pilosa* et leur floraison jaune et les graminées vert intense. Pour faciliter l'entretien des façades, une mise à distance des végétaux réalisée grâce à la création d'une bande stérile engravillonnée. De plus le diamètre très contenu des Cyprès d'Italie et leur entraxe de plantation de 4m permettra un accès aisé au mur rideau par nacelle.

L'espace sous pilotis contiguë au patio ne permettra pas la réalisation de plantation mais elle sera traitée en empierrement, en laissant les genêts se développer sur les pourtours.

4.2. ESSENCES

4.2.1. Strate couvre sols

- *Helianthemum nummularium*
- *Hypericum calycinum*
- *Genista pilosa* 'Vancouver Gold'
- *Carex oshimensis* 'Evergreen'
- gazon



4.1. Strate arbustive

- *Mahonia eurybractea* 'Soft caress'
- *Hamamelis x intermedia* 'Arnold promise'
- *Cytisus x praecox* 'Allgold'
- *Physocarpus opulifolius* 'Angel gold'



AVANTPROPOS
ARCHITECTES





4.1.1. Strate arborée

- *Ginkgo biloba*
- *Cupressus sempervirens* 'Stricta'
- *Cupressus macrocarpa* 'Goldcrest'
- *Ligustrum japonicum*
- *Ptelea trifoliata*

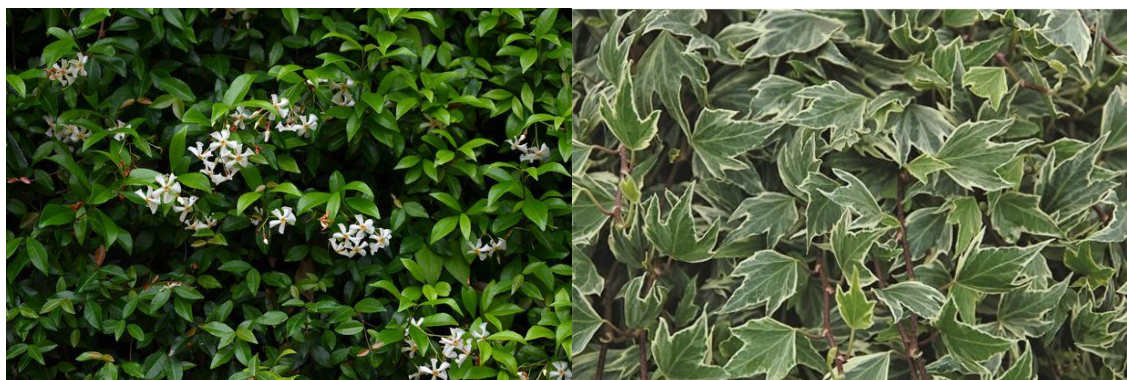


AVANTPROPOS
ARCHITECTES



4.1.2. Grimpantes

- *Trachelospermum jasminoides*
- *Hedera helix* 'White ripple'



4.2. GESTION

Une attention particulière a été portée à la simplification de la maintenance des espaces verts entourant la piscine lors de leur conception. L'objectif est de créer un environnement esthétiquement agréable tout en minimisant les besoins d'entretien.

Une tonte régulière est à prévoir en haut de talus le long des plages pour un rendu soigné, tandis que le bas des talus peut être envisagé en gestion différencié avec une simple fauche annuelle.

Les arbres sont choisis et plantés à une distance suffisante des limites de propriété ou des façades afin de ne pas nécessiter d'élagage. Les arbustes sont implantés en fonction de leur développement maximal futur, pour ne pas avoir besoin d'effectuer d'opération de taille ultérieure.

Les zones en paillage devront être désherbées tous les 6 mois et complétées de paillage. Des paillages tels que les plaquettes de bois non résineux sont économes, n'acidifient pas les sols et durent entre 6 mois et un an.

Les talus seront plantés sur bâche bio-dégradable afin d'éviter toute opération de désherbage le temps que les végétaux s'implantent et couvrent toute la surface. Une fois les végétaux bien implantés, seul un arrachage annuel des éventuels ligneux (ronces par exemples) qui auraient pu se frayer un chemin dans les couvres-sols sera à effectuer.

Enfin, les plantes choisies sont réputées pour être économes en eau. Il ne sera donc pas nécessaire de les arroser.



AVANTPROPOS
ARCHITECTES



Cabinet de management de l'acoustique ®

